



## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

### Accueil de la Transat NIJI 40 Belle-Île-en-Mer / Marie-Galante Mars 2024

---

#### 1. Présentation du projet

##### Intitulé du projet :

Accueil et organisation de l'arrivée de la Transat NIJI 40, course transatlantique de voiliers Class 40, entre Belle-Île-en-Mer (France métropolitaine) et Marie-Galante (Guadeloupe).

##### Contexte :

Marie-Galante renouvelle son engagement dans un événement nautique majeur qui relie deux îles emblématiques, renouant ainsi avec une tradition sportive et culturelle initiée en 2007. La Transat NIJI 40, édition 2024, est un événement d'envergure internationale qui valorise la destination Marie-Galante en tant que Terre d'accueil authentique, contribue à dynamiser l'économie locale et encourage les filières liées à la mer et au tourisme durable.

##### Objectifs :

- Promouvoir Marie-Galante comme destination touristique et sportive.
  - Renforcer la notoriété et l'attractivité du territoire à travers un événement maritime reconnu.
  - Favoriser le développement économique et l'emploi local, notamment dans les secteurs liés à la mer (croissance bleue).
  - Encourager les échanges culturels et éducatifs avec les scolaires et les acteurs institutionnels.
  - Assurer un accueil exemplaire des participants, partenaires et visiteurs.
-

## 2. Description détaillée du projet

L'événement aura lieu du 7 au 28 avril 2024, avec la course partant de Belle-Île-en-Mer et l'arrivée en baie de Saint-Louis à Marie-Galante. La Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG), la Commune de Saint-Louis et l'Office de Tourisme de Marie-Galante (OTMG) travaillent en collaboration avec la SAS Ultim Sailing, organisatrice technique.

### Actions principales :

- Mise en place d'un village d'accueil avec animations culturelles et musicales, en partenariat avec les acteurs économiques locaux.
- Accueil technique des bateaux : sécurisation, mise à disposition des infrastructures portuaires, amarrages, alimentation en eau, électricité, éclairage nocturne.
- Organisation d'une grande soirée de remise des prix.
- Sensibilisation et mobilisation des établissements scolaires autour de la course (rencontres avec skippers).
- Communication et promotion médiatique locale, régionale et internationale.

---

## 3. Partenaires et engagements

- **Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG)** : Coordination générale, animation, infrastructures, logistique.
- **Commune de Saint-Louis** : Mise à disposition de la Halte Légère de Plaisance, autorisations municipales, gestion des mouillages.
- **Office du Tourisme de Marie-Galante (OTMG)** : Animation culturelle, promotion touristique.
- **SAS Ultim Sailing** : Organisation technique et sportive, communication, relations partenaires et sponsors.

---

## 4. Répartition du financement souhaité :

CCMG : 140 000 €TTC soit Montant 129 032,26 €HT - Tva : 10 967,74 €

---

## 5. Impacts attendus

- Augmentation significative de la fréquentation touristique pendant la période d'arrivée.
- Visibilité accrue de Marie-Galante sur les médias régionaux et nationaux.
- Implication des acteurs locaux et scolaires renforcée.

## 5. Impacts attendus (suite)

- Développement des compétences locales dans les métiers liés à la mer et au nautisme.
- Renforcement des liens culturels et économiques entre Marie-Galante et Belle-Île-en-Mer.

---

## 6. Conclusion

Ce projet, soutenu par plusieurs partenaires institutionnels et privés, s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement durable et touristique de Marie-Galante. Nous sollicitons le soutien financier de la CCMG afin d'assurer la réussite de cette édition 2024, qui constitue une opportunité unique pour notre territoire.

---

**Fait à Marie-Galante, le 15 mars 2024**

**Pour la Communauté de Communes de Marie-Galante,**  
Madame Maryse ETZOL, Présidente

**Pour SAS Ultim Sailing,**  
Emmanuel Bachellerie & Mathieu Sarrot, Directeurs Associés